



Déclaration CTSD

Vendredi 26 janvier 2018

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Suite au groupe de travail académique du 12 janvier, le département de l'Eure-et-Loir connaîtra une baisse de 5 postes dans le 1^{er} degré. La décision du gouvernement de dédoubler les CP en REP et les CE1 en REP+ représente 33 nouvelles classes dans notre département. Ces mesures impactent directement la carte scolaire, avec 53 fermetures de classe pour seulement 16 ouvertures.

Malgré 17 classes qui restent « à surveiller », l'inquiétude est grande pour certaines écoles qui, après fermeture, verront leur moyenne école fortement augmenter, comme par exemple la maternelle de St Georges/Eure qui débutera l'année avec une moyenne de 31 élèves par classe.

Ces écoles doivent-elles être les victimes collatérales de la politique éducative de notre nouveau ministre, et des choix de répartition académique et départementale ?

L'Éducation Nationale ne doit pas perdre de vue l'importance d'offrir une école rurale de qualité. De nombreuses communes ont investi dans leurs écoles en offrant de nouveaux services éducatifs tels que des outils numériques. Ces mêmes communes se voient aujourd'hui affaiblies par les nombreuses fermetures sans réelle prise en compte des difficultés liées à la ruralité.

De plus, on peut s'interroger sur la mise en œuvre des CP-CE1 dédoublés quant à leur implantation dans des écoles ne disposant pas de locaux adaptés : préfabriqués dans la cour ; réquisition de la salle des maîtres ou de la classe

ULIS, voire séparation d'une classe en 2 par un rideau ou une cloison : autant d'hypothèses qui montrent le côté précipité de cette mise en place et son réel apport face à un dispositif, PDMQDC, qui, aux premières vues, semble répondre aux besoins des REP et REP+.